

Actes du CD des 18 et 19 octobre 2017

Décisions

1. Suite à la démission de Catherine Barbier, le CD proposera à la prochaine AG que le nombre de ses membres soit réduits à 15 au lieu de 16.
2. Le compte « séjour » ouvert à la Bred sera à la disposition de tout organisateur d'un SADA qui le souhaiterait et qui en ferait la demande auprès du trésorier national. Ce service est possible mais non obligatoire.
3. Coûts pour l'AG-SADA : 150 € pour l'AG seule, 650€ pour AG+SADA.
4. Le SADA en Allemagne est supprimé.
5. Le SADA prévu en Côte d'Ivoire est abandonné.
6. Un SADA en Italie, au Cinque Terre, est envisagé avec Michèle Gresset.
7. Le SADA informatique aura lieu chez Andrée Trémoulet du 14 au 21 juin 2018.
8. Françoise Blum propose que l'AG-SADA 2019 ait lieu dans l'Allier au vert plateau de Bellenaves près de Vichy.
9. Le TU et la FAAS seront à l'ordre du jour du prochain CD de Janvier 2018.
10. Au CD de Janvier, un débat sur la participation des SADA au budget national sera ouvert : jusqu'à maintenant, il est demandé 15€ par personne, on pourrait remplacer cette somme fixe par un pourcentage du prix du SADA.
11. L'AAEE accorde une bourse de 250 euros pour aider les Kiady (Eclés malgaches) dans leur projet de rassemblement national.

Missions

1. Guy Pradère définira comment doivent lui être envoyés les documents financiers, en particulier ceux des SADAS
2. Guy Pradère mettra à jour la liste des correspondants régionaux et l'enverra aux membres du CD pour vérifications. Les numéros des départements associés seront mentionnés.
3. Andrée Trémoulet est chargé de prendre contact avec Michèle Gresset pour la mise en place du SADA de « Cinque Terre »
4. Françoise relance Jean-Claude Vanhoutte pour un éventuel SADA en Grèce.
5. Françoise invite Denise Zwilling au prochain CD pour parler de la FAAS.
6. Françoise se rapproche des EEDF pour donner une suite éventuelle à la demande de la région Poitou-Charentes sollicitant 5000€ permettant un appel à un financement participatif visant l'aménagement d'un investissement EEDF géré aussi par l'AAEE pour accueillir des handicapés selon les normes actuelles.